

L'IPBES et le GIEC expliqués – Pourquoi et comment contribuer en tant qu'expert?

Présentation de l'IPBES et du GIEC

La [Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#) et le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#) fournissent aux décideurs des évaluations scientifiques sur la diversité, les services écosystémiques et le changement climatique. Bien qu'ils soient distincts, leurs travaux sont complémentaires et ils éclairent la prise de décision au niveau national et mondial. Tous deux sont des organismes intergouvernementaux indépendants administrés dans le cadre du système des Nations Unies, le secrétariat de l'IPBES étant hébergé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le secrétariat du GIEC par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

Mission et domaines d'action de l'IPBES et du GIEC

Créée en 2012, l'IPBES renforce l'interface entre la science et la politique dans les domaines de la biodiversité et des services écosystémiques. Elle évalue la biodiversité et les services écosystémiques au niveau mondial, identifie les lacunes de connaissances pertinentes pour les politiques, soutient la formulation et la mise en œuvre des politiques et favorise le renforcement des capacités. Elle réalise des évaluations mondiales, régionales et thématiques, produisant des rapports tels que l'Évaluation mondiale (*Global Assessment*) (2019), les *Évaluations Nexus et sur le changement transformateur (Transformative Change and Nexus Assessments)* (2024), qui guident la *Convention sur la biodiversité biologique (CDB)* et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Parmi ses principaux publics, on retrouve les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs de la conservation et les parties prenantes, notamment les peuples autochtones et les communautés locales.

Fondé en 1988, le GIEC évalue les connaissances scientifiques relatives au changement climatique, notamment les bases physiques, les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité ainsi que les approches et stratégies d'atténuation. Il synthétise les connaissances à travers des rapports tels que le *Sixième rapport d'évaluation (AR6)*, ainsi que des *rapports spéciaux thématiques et méthodologiques*, qui guident les négociations climatiques menées dans le cadre de la *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*, et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement. Parmi ses principaux publics, on retrouve les gouvernements nationaux, la CCNUCC, les scientifiques du climat et le grand public.

Principales différences et similitudes entre l'IPBES et le GIEC

Caractéristique	IPBES	GIEC
Domaine scientifique principal	Biodiversité et services écosystémiques	Changement climatique
Systèmes de connaissances	S'appuie sur la littérature scientifique évaluée par les pairs et la littérature grise, ainsi que sur les connaissances autochtones et locales	Principalement la littérature scientifique évaluée par les pairs mais la littérature grise peut également être prise en compte. Examine actuellement l'approche des connaissances autochtones et locales de l'IPBES et les enseignements tirés.
Modélisation de scénarios	Approches contextuelles et participatives, y compris le Référentiel pour l'avenir de la nature (Nature Futures Framework)	Évalue les résultats des modèles climatiques mondiaux à travers une variété de scénarios futurs, tels que les Trajectoires représentatives de concentration (RCP) et les Trajectoires socio-économiques partagées (SSP)
Engagement vis-à-vis des politiques	Identifie des options politiques avec une fonction de soutien explicite aux choix politiques	Présente une science pertinente pour les politiques, sans être prescriptive quant aux choix politiques
Durée de l'évaluation	2-4 ans	2-7 ans
Formation des experts	Propose des bourses pour les jeunes chercheurs et met en œuvre un plan de travail axé sur le renforcement des capacités	Pas de formation formelle, mais soutient les chercheurs et scientifiques en début de carrière provenant des pays en développement par le biais de bourses.

Rôles complémentaires de l'IPBES et du GIEC

La perte de biodiversité et le changement climatique sont des crises interconnectées. Les deux organisations travaillent ensemble ou se complètent mutuellement pour faire face à ces défis:

- **Collaborations** – Un atelier conjointement organisé par l'IPBES et le GIEC en 2021 a souligné l'importance de politiques intégrées en matière de climat et de biodiversité, et il existe un échange régulier d'informations entre les deux organisations¹. Lors de sa neuvième assemblée plénière en 2022, l'IPBES a invité les points focaux nationaux (NFP) à collaborer avec leurs homologues du GIEC. La Plénière a également encouragé les membres de l'IPBES, les parties prenantes

et les institutions de recherche à faire progresser les connaissances et la recherche sur les interconnexions entre la biodiversité et le climat.

- **Compréhension des boucles de rétroaction** – Les évaluations sur la façon dont la perte de biodiversité contribue au changement climatique, ainsi que de la perte de biodiversité induite par le climat, sont abordées à des degrés divers par les travaux des deux organisations.
- **Analyses intersectorielles** – Le GIEC évalue les impacts et les projections du changement climatique, tandis que l'IPBES se concentre sur les tendances observées en matière de biodiversité et de services écosystémiques.

Pourquoi s'impliquer?

S'impliquer dans les évaluations et les programmes de travail de l'IPBES ou du GIEC constitue une opportunité stratégique pour développer et renforcer les réseaux professionnels, ainsi que pour renforcer l'impact politique de l'expertise de recherche.

Avantages de la contribution en tant qu'expert

En tant qu'expert:

- **Contributions à la gouvernance et à l'influence** – L'apport de connaissances façonne la gouvernance internationale du climat et de la biodiversité et fournit des synthèses scientifiques.
- **Développement professionnel et réseautage** – La collaboration avec des experts renommés favorise la progression de carrière.

- **Renforcement des capacités** – Les opportunités de formation et de réseautage renforcent l'expertise.
- **Visibilité et reconnaissance** – Les experts sont cités dans les rapports d'évaluation et les publications à fort impact. Les bénéficiaires des programmes de bourses de l'IPBES deviennent membres du réseau des anciens bénéficiaires des programmes de bourses.

En tant qu'institution soutenant la contribution des experts:

- **Réputation et prestige** – Renforce le prestige institutionnel et la renommée internationale dans le domaine des sciences du climat et de la biodiversité.
- **Identification des frontières de la recherche** – Permet d'obtenir en amont des informations sur les principales lacunes dans les connaissances, d'orienter les priorités de recherche futures et d'avoir accès à des opportunités de financement.

¹IPCC-LXI/INF. 10

- **Renforcement des capacités et des compétences** – Développe une expertise de pointe en matière d'évaluations mondiales complexes, favorise la collaboration interdisciplinaire et enrichit les enseignements.

- **Influence directe sur les politiques** – Garantit que vos recherches influencent directement les politiques internationales, en renforçant leur impact et leur pertinence.

Processus d'évaluation de l'IPBES et du GIEC et opportunités de contribution pour les experts



Comment les experts peuvent-ils contribuer à l'IPBES et au GIEC

Les deux plateformes s'appuient sur des contributions volontaires d'experts pour leurs évaluations et d'autres parties de leur programme de travail. Les organisations employant des experts désignés pour contribuer à l'IPBES ou au GIEC devront leur permettre de consacrer suffisamment de temps à leurs contributions, comme indiqué ci-dessous.

Rôles des experts dans les évaluations

Rôle	Description	Durée estimée de l'engagement	
		IPBES sur 2 à 4 ans	GIEC sur 2 à 7 ans
Co-présidents des évaluations de l'IPBES	Dirigent l'ensemble du processus d'évaluation et coordonnent les équipes d'experts	Au moins 30 %	**Dépend du type de rapport:
Co-présidents des groupes de travail du GIEC	Co-dirigent l'évaluation globale pour leur groupe de travail spécifique et coordonnent les équipes d'experts pour cette évaluation	Sans objet	Rapports spéciaux – Temps partiel
Auteurs coordinateurs principaux (CLA)	Dirigent des chapitres spécifiques, coordonnent la rédaction et veillent à la cohérence	Au moins 20 %	Rapports du groupe de travail – temps partiel sur environ 3 ans
Auteurs principaux (LA)	Rédigent les sections clés des rapports et synthétisent les connaissances	Environ 15 %	
Éditeurs de relecture (RE)	Veillent à ce que les commentaires des relecteurs soient pris en compte et intégrés	Environ 10 %	
Auteurs contributeurs (CA)	Fournissent des contributions spécialisées sur des sujets spécifiques	Moins de 10 %	
Experts relecteurs	Soumettent des commentaires sur les rapports provisoires pour évaluer la rigueur scientifique durant le processus de révision externe	De quelques jours à quelques semaines, en fonction de l'étendue de la révision	
Contribution en tant que jeune chercheur	Les jeunes chercheurs de l'IPBES contribuent au développement de sections ou de parties de chapitres Les conseillers scientifiques (Chapter Scientists) du GIEC assistent sur les aspects techniques des évaluations	Environ 15 % pour les jeunes chercheurs de l'IPBES	

**Des informations complémentaires sur l'engagement en termes de temps pour les experts du GIEC sont abordés dans un webinaire ouvert lorsque le GIEC lance son appel périodique à nominations d'auteurs.



Devenir expert à l'IPBES ou au GIEC

IPBES

- L'IPBES lance un appel public aux experts, pour les fonctions de co-présidents, CLA, LA et RE ainsi qu'aux jeunes chercheurs, dans le but de contribuer à l'ensemble des évaluations. Les demandes des candidats doivent être appuyées par leur institution d'origine, leur gouvernement ou une organisation compétente. Pour les appels à experts et jeunes chercheurs, consulter la [section Notification](#) sur la page d'accueil du site web de l'IPBES.
- Les candidats intéressés doivent compléter un formulaire de candidature en ligne et soumettre leur curriculum vitae (CV) via le portail web de l'IPBES. Pour accéder au portail web, les candidats doivent s'inscrire sur le site web de l'IPBES à l'adresse <https://ipbes.net/user/register>.
- Le Comité de gestion de l'évaluation examine les nominations. La sélection est basée sur le mérite, les qualifications académiques et l'expertise individuelle du candidat, ainsi que sur la façon dont les co-présidents perçoivent la complémentarité et les compétences des experts sélectionnés au sein de l'équipe d'évaluation. La diversité de la répartition géographique, des disciplines et des genres constitue des principes directeurs.
- Tous les candidats nommés sont informés du résultat de la sélection, généralement dans un délai de quelques mois après la date limite de candidature.
- Les experts et jeunes chercheurs sélectionnés doivent participer aux réunions des auteurs et aux ateliers de formation afin de structurer l'évaluation et de définir les responsabilités. Les jeunes chercheurs suivent une formation complémentaire pour acquérir une compréhension approfondie des processus d'évaluation de l'IPBES et de l'interface entre la science et la politique.
- Les candidats qui ne sont pas nommés par les gouvernements ou les parties prenantes peuvent toujours contribuer en tant qu'**auteurs contributeurs** (CA) si les experts sélectionnés le demandent en fonction de leur expertise, ou en tant qu'experts relecteurs.

Devenir expert relecteur

- Se connecter ou s'inscrire sur le site web de l'IPBES.
- Postuler pour devenir relecteur externe.
- Participer au dialogue en ligne sur les évaluations pour obtenir des informations complémentaires.
- Accéder aux documents d'évaluation et les examiner.
- Soumettre vos commentaires en ligne.

GIEC

- Les co-présidents des groupes de travail du GIEC sont élus par les gouvernements membres du GIEC lors d'une session plénière au début de chaque cycle d'évaluation, à la suite des nominations par les gouvernements membres.
- Le GIEC lance un appel à nominations d'auteurs pour les CLA, les LA et les RE pour chacun de ses trois groupes de travail. Les gouvernements des pays membres du GIEC, les organisations observatrices et le Bureau nomment des experts. Pour les appels à experts, consulter la [section Actualités](#) sur la page d'accueil du site web du GIEC.
- Les experts peuvent également être identifiés en fonction de leurs publications et de leurs contributions dans le domaine. Les nominations incluent un CV détaillé mentionnant leur expertise et leurs qualifications.
- Le Bureau du groupe de travail ou de la task force du GIEC examine les nominations. La sélection est basée sur l'expertise scientifique pertinente pour les sujets de l'évaluation.
- Des efforts sont faits pour garantir la diversité régionale, l'équilibre entre les genres et un mélange d'auteurs expérimentés et débutants. Des experts provenant des pays développés et en développement, de l'industrie et d'organisations à but non lucratif peuvent être inclus.
- Les experts non sélectionnés en tant qu'auteurs peuvent participer en tant qu'**experts relecteurs**, et fournir des commentaires sur les rapports provisoires.

Devenir expert relecteur

- Les experts relecteurs doivent s'inscrire via un portail web dédié du GIEC pour participer au processus de relecture.
- L'inscription est généralement ouverte à toute personne qualifiée pouvant justifier d'une expertise pertinente.
- Le Bureau du groupe de travail ou de la task force du GIEC peut également inviter des experts spécifiques en fonction de leurs connaissances spécialisées.

Pour obtenir plus d'informations, les experts peuvent consulter les sites web respectifs de l'IPBES et du GIEC, ou contacter leurs points focaux nationaux (NFP) pour explorer les opportunités de participation.

Autres façons de contribuer

- Participer à des **groupes de travail ou task forces d'experts** sur des thèmes tels que les données, les connaissances autochtones ou la communication.
- Participer à l'**IPBES Stakeholder Day** organisée avant chaque plénière.
- Participer à des **ateliers et des réunions d'experts** sur des sujets spécifiques, des méthodologies et des enjeux transversaux.
- **Comblent les lacunes dans les connaissances** mises en évidence dans les rapports de l'IPBES et du GIEC en menant des recherches et en publiant des résultats accessibles aux auteurs.
- Postuler pour être nommé en tant qu'**expert afin de participer aux réunions de cadrage** et de contribuer à définir le contenu des évaluations.
- Les deux plateformes mettent fortement l'accent sur **l'engagement des parties prenantes**:
 - S'inscrire en tant que partie prenante de l'IPBES pour recevoir des informations régulières et des opportunités de participation ;
 - Devenir une organisation observatrice accréditée pour participer aux réunions plénières et influencer le processus ;
 - S'impliquer auprès de plateformes nationales et/ou sous-régionales qui coordonnent les contributions des acteurs nationaux pour renforcer et compléter le travail des points focaux

Soutien financier des experts

Les experts sélectionnés pour exercer un rôle au sein d'une évaluation de l'IPBES et du GIEC acceptent les conditions pertinentes, notamment le fait que leur temps est consacré à ce travail sur une base de bénévolat. **Les experts provenant de pays en développement reçoivent un soutien financier** pour assister aux réunions des auteurs et éventuellement à d'autres réunions pertinentes, couvrant leurs frais de déplacement et des indemnités (*per diem*) pour les jours de réunion. Les experts sélectionnés provenant de **pays développés doivent obtenir leur propre financement pour couvrir les frais de participation** aux réunions. Certains financeurs, tels que le programme Horizon Europe de l'Union Européenne, encouragent les chercheurs à contribuer à l'IPBES et au GIEC en permettant que les fonds de subvention couvrent le temps et les frais de déplacement associés. Les experts sélectionnés doivent assister à toutes les réunions des auteurs (généralement 2 ou 3) et il peut leur être demandé de participer à des réunions supplémentaires ou à des efforts de communication.

Le programme de bourses n'est pas rémunéré. Toutefois, les dépenses liées à la participation aux réunions sont prises en charge pour les jeunes chercheurs issus de pays en développement et de pays dont l'économie est en transition. Les jeunes chercheurs provenant de pays développés doivent couvrir leurs propres dépenses et sont encouragés à solliciter le soutien de leurs institutions d'origine.



Obstacles et solutions à la participation

Voici certains obstacles à la participation et solutions potentielles

OBSTACLES

Manque de reconnaissance institutionnelle, de soutien et d'intégration de la participation dans l'évolution de carrière.

Contraintes de temps et charge de travail, qui doivent être équilibrées avec d'autres responsabilités professionnelles.

Soutien financier limité, en particulier pour les experts issus de pays développés.

Obstacles linguistiques et d'inclusivité – la prédominance de l'anglais dans les processus d'évaluation et les rapports peut constituer un défi pour les personnes non anglophones, mais peut également venir enrichir l'équipe d'auteurs.

SOLUTIONS

Reconnaissance officielle, soutien financier et incitations pour les experts. Les points focaux nationaux et les plateformes nationales peuvent également aider les experts en communiquant aux institutions la pertinence et l'impact politique des processus de l'IPBES et du GIEC.

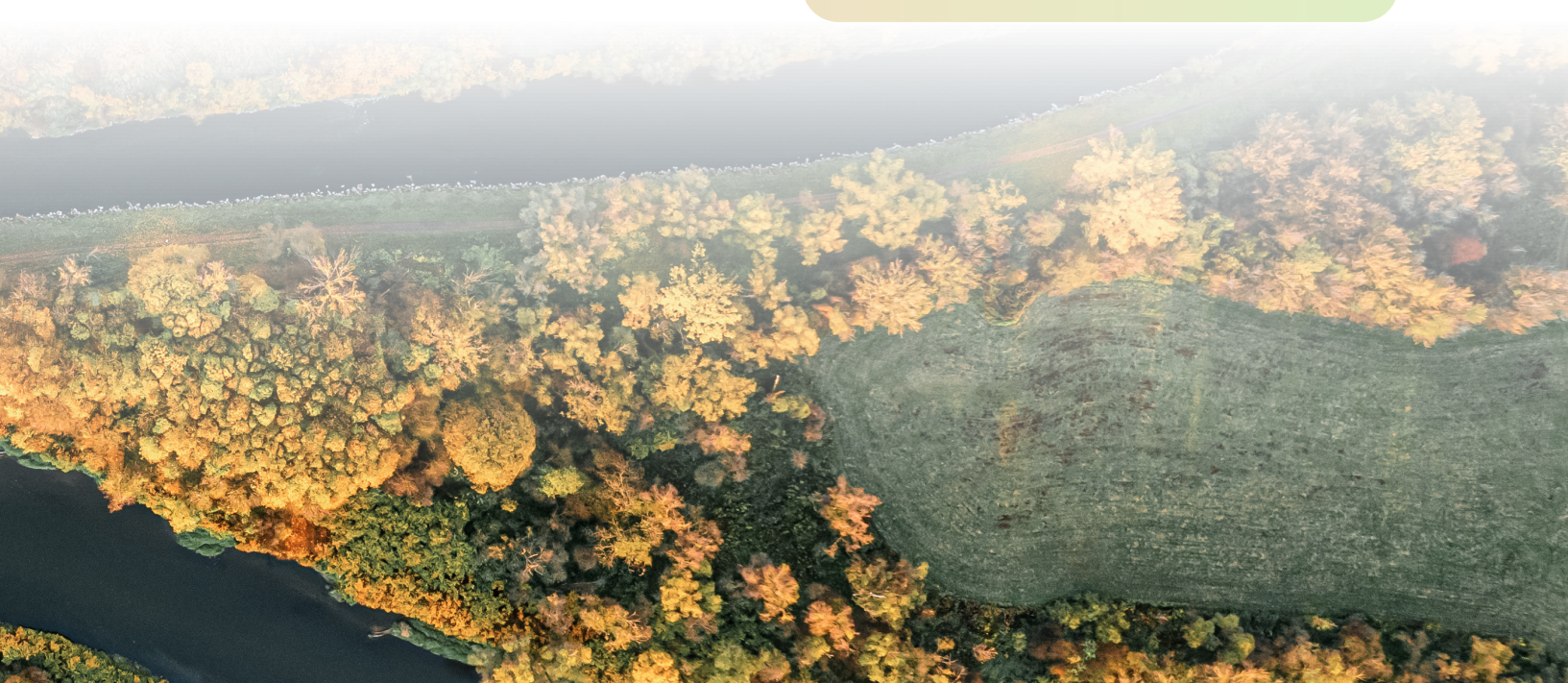
Encourager les experts à intégrer de manière proactive leurs engagements envers le GIEC/IPBES dans leurs plans de travail annuels et à en discuter dès le départ avec les responsables de leur département.

Établir ou allouer des fonds institutionnels spécifiques pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement ainsi que les frais opérationnels essentiels des experts.

Étudier les partenariats avec les secteurs concernés, les agences gouvernementales ou les fondations afin d'obtenir un financement supplémentaire.

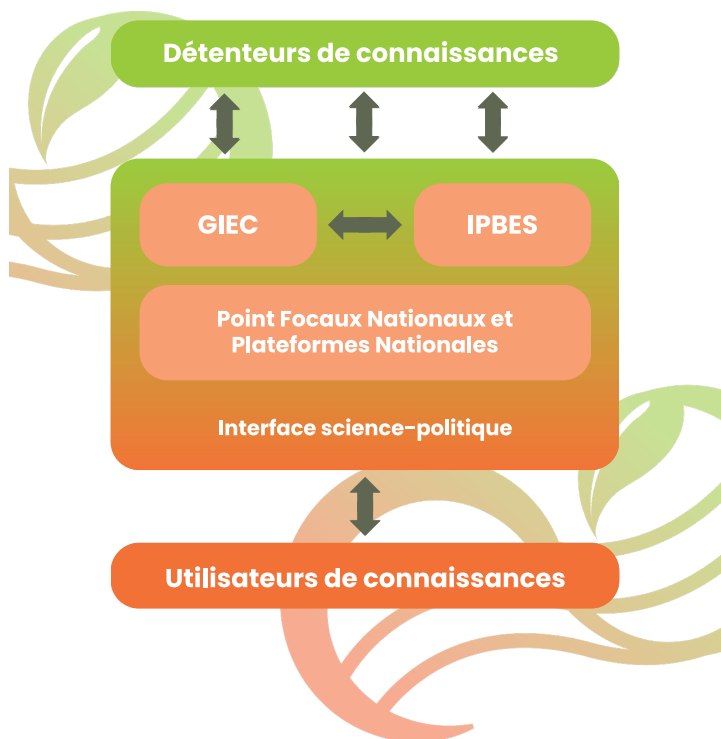
Rechercher activement et nommer des experts issus de divers horizons linguistiques et culturels, avec une modération active pour soutenir et impliquer les participants non anglophones.

Les points focaux nationaux et les plateformes nationales ont également un rôle dans la diffusion des processus et produits de l'IPBES/GIEC dans la langue nationale.



Appel à l'action

L'IPBES et le GIEC fournissent des évaluations essentielles aux politiques liées à la biodiversité et au climat. Les experts de toutes les disciplines sont des contributeurs essentiels à ces processus. Pour s'impliquer davantage, il est recommandé aux experts de contacter leurs points focaux nationaux (NFP), qui coordonnent la participation nationale aux activités de l'IPBES et du GIEC. Une liste des points focaux nationaux est disponible sur les sites web de l'IPBES¹ et du GIEC², permettant d'explorer les opportunités de contribution aux prochaines évaluations, dialogues et initiatives de renforcement des capacités.



Le projet RESPIN et le soutien de l'UE

Le projet RESPIN, soutenu par l'Union européenne, renforce la collaboration entre le GIEC et l'IPBES en favorisant la recherche interdisciplinaire et l'implication des experts. Grâce à des initiatives comme RESPIN, les décideurs politiques bénéficient de recommandations solides et basées sur la science pour intégrer les stratégies sur le climat et la biodiversité.

Pour plus d'informations, consulter notre fiche d'information: «Comblar les lacunes: comment le projet RESPIN réunit les experts de l'IPBES et du GIEC».

² [National Focal Points | IPBES secretariat](#)

³ <https://www.ipcc.ch/apps/contact/interface/focalpoints.php>



Funded by
the European Union



respin-project.eu



RESPIN project



This project receives funding from the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement No. 101135490. Views and opinions expressed are those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Research Executive Agency (REA). Neither the EU nor the REA can be held responsible for them.